

TARIFS – Apprentissage – Employeur public – 2022/2023

	<i>REPAS</i> (Déjeuner et Dîner)	<i>NUITEE</i> (Petit déjeuner inclus)
Adhésion à l'association (Payable à l'inscription)	20,00 €	20,00 €
Tarif	7 €	14 €

La facturation est établie au mois, au réel, avec un prélèvement le 10 du mois suivant.

Le coût pédagogique est entièrement pris en charge par le CNFPT

TARIFS – Apprentissage – Employeur privé – 2022/2023

	<i>REPAS</i> (Déjeuner et Dîner)	<i>NUITEE</i> (Petit déjeuner inclus)
Adhésion à l'association (Payable à l'inscription)	20,00 €	20,00 €
Tarif	4 €	8 €
Une prise en charge OPCO de 3€ par repas et de 6€ par nuitée est déduite du tarif initial		

La facturation est établie au mois, au réel, avec un prélèvement le 10 du mois suivant.

Le coût pédagogique est entièrement pris en charge par l'OPCO.